

ARRÊTÉ D'ANNULATION N° AN04320170630520

Le (la) président(e) du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale,

Vu la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment les articles 12, 13, 14, 23 et 41.

Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégorie A,B,C transmises par les collectivités et les établissements énumérés à l'article 2 de la loi du 26 janvier 1984 précitée, au Centre de gestion dans le ressort duquel ils se trouvent,

ARRÊTE

Article 1 :

Les déclarations de création et de vacances d'emploi de catégorie A,B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexé qui comporte 2 déclarations annulées

Article 2 :

Ampliation du présent arrêté est adressé à Monsieur le préfet de Haute-Loire

Transmis

Au représentant de l'état

La description des postes à pourvoir est consultable sur le site <http://www.emploi-territorial.fr> rubrique «Publicité des arrêtés»

Fait à ESPALY SAINT MARCEL le 30 juin 2017

Visé Le : 3 juillet 2017

Monsieur Marc PHILIPPON
Directeur

Le Centre de Gestion assure la publicité par affichage dans ses locaux pendant les horaires d'ouverture

N° de déclaration	Grade	Intitulé du poste	Motif d'annulation	Temps de travail	Collectivité	Poste à pourvoir le	N° du précédent arrêté
V04317042804001	Adjoint technique territorial	Adjoint technique Plus de détail	Erreur matérielle (doublon)	Temps complet	COMMUNE DE BOURNONCLE SAINT PIERRE 43360 Bourmoncle saint pierre	01/07/2017	04320170522160
V04317054476001	Adjoint administratif territorial	Secrétaire de mairie Plus de détail	Le nbre d'heures ne convient pas	Temps complet	COMMUNE DE SAINT JEAN D AUBRIGOUX 43500 SAINT JEAN D'AUBRIGOUX	01/07/2017	04320170522160